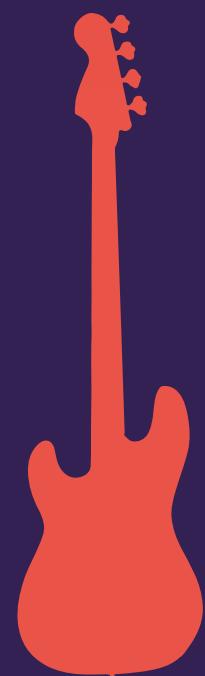


Classe à Horaires
Aménagés Musique

CHAM

inscriptions 2026

En CM2 et passionné de musique ?
Débutant ou déjà musicien ?
La CHAM est faite pour toi !



Qu'est-ce que la CHAM ?

La CHAM est une Classe à Horaires Aménagés Musique.

Elle offre aux élèves motivés par les activités musicales la possibilité de recevoir, en complémentarité de leur formation générale, une formation spécifique dans le domaine de la musique.

L'enseignement de la musique a lieu pendant le temps scolaire, de la 6^e à la 3^e.

La pratique de l'instrument se fait au sein d'un orchestre. **C'est entièrement gratuit.**

- › Dispositif accessible au débutant ou déjà musicien
- › À partir de la 6^e jusqu'à la 3^e
- › L'enseignement est gratuit
- › Les instruments sont mis à disposition gratuitement



Sur le devant de la SCÈNE ...

Tout au long de l'année, des concerts sont organisés à l'occasion d'événements comme **Écoles en chœur**, les portes ouvertes du collège, la **fête de la musique**, le concert intergénérationnel à la maison de retraite, **les rencontres et échanges avec d'autres classes**

CHAM, les projets et concerts avec des artistes professionnels (concert avec le Philharmonique de Radio France, concerts à l'Olympia, au Zénith de Montpellier, au théâtre antique d'Arles).



Où se déroulent les COURS ?

Les cours ont lieu au collège Voltaire et à l'**École Municipale de Musique et de Danse (EMMD)**.

Les enfants sont accompagnés par un surveillant du collège pour les trajets.

Ils sont dispensés par les professeurs de l'école de musique et du collège et s'organisent de la manière suivante :

- › Une heure de culture et d'éducation musicale au collège
- › Deux heures d'enseignement musical (instrument, orchestre, formation musicale) à l'**École Municipale de Musique et de Danse**.

De quels INSTRUMENTS peut-on jouer ?

- | | |
|---------------------|----------------------|
| › Flûte traversière | › Tuba |
| › Clarinette | › Guitare électrique |
| › Saxophone | › Guitare basse |
| › Trompette | › Percussions |
| › Trombone | |

Les instruments sont mis à disposition gratuitement par l'EMMD pendant toute la durée du cursus.

Les élèves les ramènent chez eux pour s'entraîner chaque semaine.

Les INSCRIPTIONS, comment ça marche ?

Tous les élèves entrant en 6^e au collège Voltaire à la rentrée 2026 peuvent s'inscrire en CHAM.

Une dérogation est possible pour les élèves qui ne dépendent pas de ce collège.

Le dossier d'inscription est à télécharger sur www.sorgues.fr ou en flashant le QRCode



Il est également possible de le retirer au collège Voltaire ou à l'**École Municipale de Musique et de Danse**.

Les dossiers sont à retourner au collège Voltaire jusqu'au 27 mars 2026.

Où se RENSEIGNER ?

Collège Voltaire
Avenue Georges Braque
84700 Sorgues
04 90 39 19 57

École Municipale de Musique et de Danse
Pôle culturel Camille Claudel
Avenue d'Avignon, 84700 Sorgues
04 90 39 71 71
musique@sorgues.fr